35 ANS

AU SERVICE DES ÉTUDIANTS SOURDS ET MALENTENDANTS AU POST-SECONDAIRE

ORIGINE

1978 – Adoption de la Loi portant sur les droits des personnes handicapées et création de l'Office des personnes handicapées du Québec.

1981 – Année internationale des personnes handicapées

1982 – Projet-pilote qui désigne le cégep du Vieux Montréal comme établissement intégrant des personnes ayant une déficience sensorielle ou motrice.

DÉVELOPPEMENT

1989 – Le Ministère de l'Éducation mandate le cégep du Vieux Montréal pour soutenir les intervenants des autres collèges.

1992 – Implantation de l'Attestation d'études collégiales en Communication et surdité

Syndicalisation des interprètes professionnels

EXPANSION

2011 – Révision de la structure du SAIDE – Nouvelle appellation du centre désigné : Centre Collégial de soutien à l'intégration. (CCSI)

Offre des services d'interprétation pour les collèges privés subventionnés

2012 – L'équipe du SAIDE s'agrandit, l'équipe du CCSI aussi.

2014 – Début de l'évaluation et de la révision de l'AEC en Communication et surdité

2017 – Dévoilement de la nouvelle AEC Communication et études sourdes (anciennement Communication et surdité)*

Restructuration du SAIDE et du CCSI : Auparavant sous la même direction, le CCSI relève désormais de la Direction générale

* Ce programme, qui relève du CVM, est un jalon important dans le curriculum de formation des futurs interprètes.